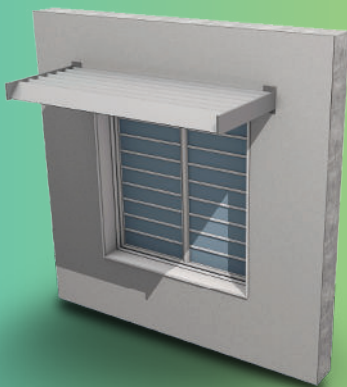


PARE-SOLEIL HORIZONTALS, EN CLIMAT TROPICAL



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



RÉUNION



MAYOTTE

JANVIER 2025



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

Un programme à destination des professionnels ultramarins.

OMBREE un programme dédié aux professionnels de la construction financé par les CEE (Certificat d'Economie d'Énergie). Il a pour but de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins. Retrouvez tout les documents et vidéos relatifs à vos métiers dans la bibliothèque PERGOLA www.batiments-outremer.fr/pergola

PÉRIMÈTRE D'UTILISATION

Ce calepin et sa fiche d'autocontrôle sont à utiliser dans le cas d'espaces collectifs utilisant plusieurs appareils, généralement dans les bâtiments tertiaires :

- salles de cours, de réunion, de restauration, bureaux en open space, ...



FICHE D'AUTOCONTRÔLE
BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES INDUSTRIELS EN CLIMAT TROPICAL

✓ conforme X non-conforme

CONCEPTION

- 1 L'espace est compatible avec le BAP de gamme industrielle.
- 2 Le diamètre des pales de ventilation est supérieur à 2,00 m.
- 3 Selon la taille choisie des appareils, le dimensionnement adapté justifié spécifique permet de traiter l'espace occupé.
- 4 Une étude spécifique justifie la pertinence des appareils. Elle prend en compte les contraintes visuelles et fonctionnelles.
- 5 L'efficacité énergétique des appareils est supérieure à 500 m³/h d'air généré, quelle que soit la rotation.
- 6 Les pales des appareils sont en corrélation avec la composition ou le diamètre spécifique.
- 7 Une note de calcul justifie la pertinence des appareils, dans les conditions.

INSTALLATION

UTILISATION

Commentaires

Point N° : _____

Fiche d'autocontrôle synthétique détachable à remplir sur chantier.

Identification de l'entreprise, du chantier et de l'intervenant.

Points détaillés et développés dans le calepin.

Commentaires

CONCEPTION



PHASE 1





CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTAL

1 DIMENSIONNEMENT AU SUD

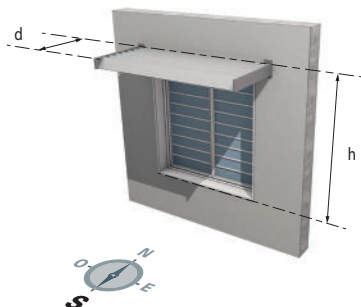
Sur la façade Sud, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,1.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur plans



POINTS DE
VIGILANCE

Prévoir des pare-soleil latéraux en complément améliore considérablement la protection solaire.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

- 🛡 Sécurité
- 🛋 Confort
- 📊 Performances
- 🕒 Durée de vie
- 🔧 Autre



2 DIMENSIONNEMENT AU NORD

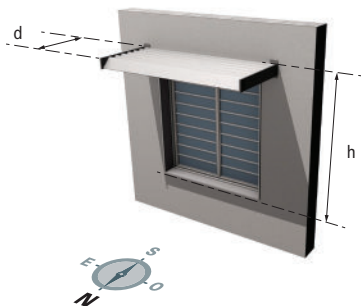
Sur la façade Nord, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,7.

Mode de
contrôle :



Mesure

Contrôle sur plans



POINTS DE
VIGILANCE

Prévoir des pare-soleil latéraux en complément améliore considérablement la protection solaire.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

-  Sécurité
-  Confort
-  **Performances**
-  Durée de vie
-  Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

3 DIMENSIONNEMENT EST ET OUEST

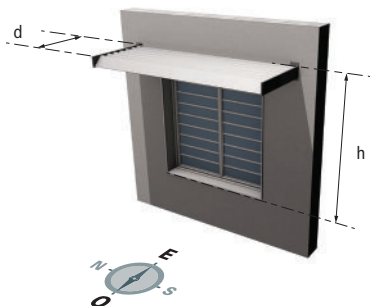
Sur les façades Est et Ouest, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 1.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur plans



POINTS DE
VIGILANCE

Pour ces orientations, les protections situées dans le plan de la fenêtre (brise-soleil, volet,...) sont plus efficaces que les pare-soleil horizontaux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



4

DIMENSIONNEMENT

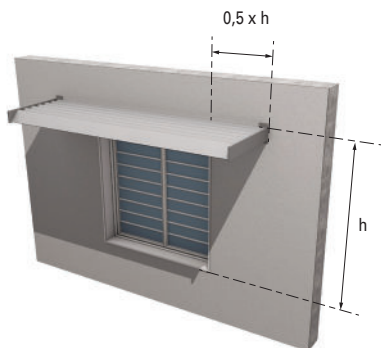
Le pare-soleil horizontal doit déborder au-delà des limites de la fenêtre de chaque côté d'au moins $0,5 \times$ la hauteur de la fenêtre.

Mode de
contrôle :



Mesure

Contrôle sur plans



POINTS DE
VIGILANCE

Ce point de contrôle ne s'applique pas en cas de présence de pare-soleil latéraux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



5 IMPLANTATION

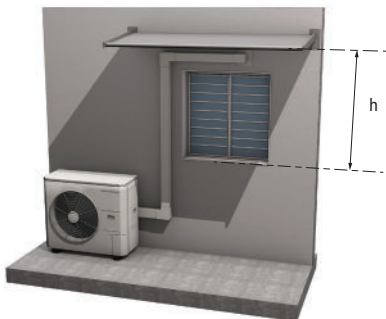
La position du pare-soleil ne doit pas entrer en conflit avec des éléments prévus ou existants sur la façade (canalisations, réseaux de fluide frigorigène, ...).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur note de calcul



POINTS DE VIGILANCE

Un élément non anticipé en phase conception peut nécessiter de refaire tout le dimensionnement en phase travaux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut

- 🛡️ Sécurité
- 🛋️ Confort
- 📊 Performances
- 🕒 Durée de vie
- 🔧 Autre



6 COULEUR

Les pare-soleil sélectionnés doivent être de couleur claire.

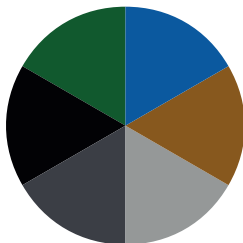
Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur fiche technique

Teintes sombres à éviter :



POINTS DE VIGILANCE

Eviter à tout prix les teintes sombres (noir, gris foncé, marron, bleu foncé, vert foncé).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- 🛡 Sécurité
- 🛋 Confort
- 📊 Performances
- 🕒 Durée de vie
- 🔧 Autre



CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

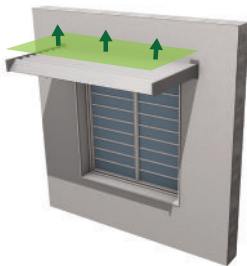
7

DIMENSIONNEMENT
PAR RAPPORT
AU VENT

Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil au vent en suivant la NF EN 1991-1-4 et son annexe nationale.

Mode de
contrôle :

Mesure

Contrôle sur note
de calcul

Effort lié au vent

POINTS DE
VIGILANCE

Privilégier les suspentes en tubes pour résister aux efforts de compression.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



8 VARIATIONS DIMENSIONNELLES

Les systèmes de fixation prévus doivent supporter les variations dimensionnelles liées à la température (dilatation ou contraction).

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur note de calcul

Exemple de fixation avec trou oblong



POINTS DE VIGILANCE

Pour les pare-soleil de grandes dimensions, il est préférable de répartir les déformations par la mise en œuvre de joints de dilatation.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- 🛡 Sécurité
- 🛋 Confort
- 📊 Performances
- 🕒 **Durée de vie**
- 🗂 Autre



9 DIAGNOSTIC EXISTANT

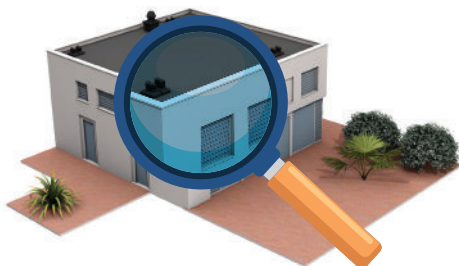
En rénovation, un diagnostic technique doit valider la capacité du bâtiment existant à supporter les reports de charge des pare-soleil envisagés.

Mode de
contrôle :



Visuel

Contrôle
de document



POINTS DE
VIGILANCE

Cela permet de s'assurer de l'absence de désordres sur le support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre

10 ETANCHÉITÉ À L'EAU

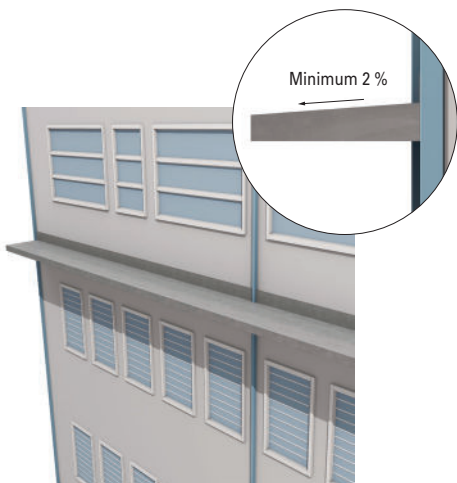
Pour les pare-soleil horizontaux pleins, l'évacuation des eaux de pluie doit être prévue par une pente suffisante et des exutoires.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur plans



POINTS DE VIGILANCE

Une pente supérieure à 2% est recommandée.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut

- 🛡 Sécurité
- 🛋 Confort
- 📊 Performances
- 🕒 **Durée de vie**
- 🔧 Autre



PRÉPARATION DE CHANTIER



PHASE 2 ☒ ☐ ☐ ☐



11 URBANISME

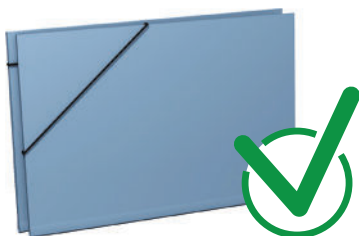
Une autorisation d'urbanisme doit avoir été obtenue pour les travaux de mise en place des pare-soleil validés en fin de conception.

Mode de
contrôle :



Mesure

Contrôle
de document



POINTS DE
VIGILANCE

En rénovation, la déclaration préalable de travaux a donné lieu à un certificat d'autorisation ou de non-opposition.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

- 🛡️ Sécurité
- 🛋️ Confort
- 📊 Performances
- 🕒 Durée de vie
- 🏠 Autre



12 MATÉRIAUX

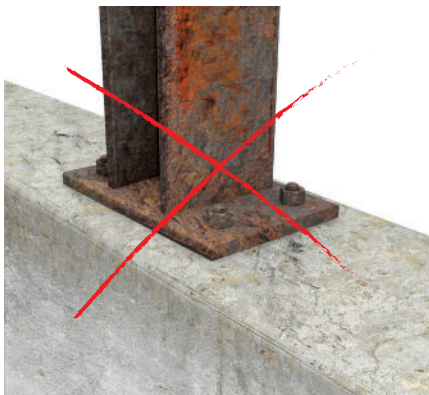
Les éléments métalliques qui composent les pare-soleil doivent disposer d'un traitement spécifique pour résister à la corrosion en climat tropical.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE VIGILANCE

Il est préférable d'utiliser des matériaux moins émissifs que le métal (comme le bois par exemple) ou à minima de choisir une couleur claire.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact
principal
du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



13 MATÉRIAUX

Les éléments en bois du pare-soleil doivent être au minimum de classe 4 et présenter une résistance aux termites.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE
VIGILANCE

Les classes de bois sont définies selon la norme NF EN 335.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact
principal
du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



14 VÉRIFICATION DU SUPPORT

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site

L'état du support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil doit être vérifié et ne pas présenter d'irrégularités.



POINTS DE VIGILANCE

En cas de nécessité, le support doit être renforcé (ex : raidisseurs sur poutre).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



15 IMPLANTATION

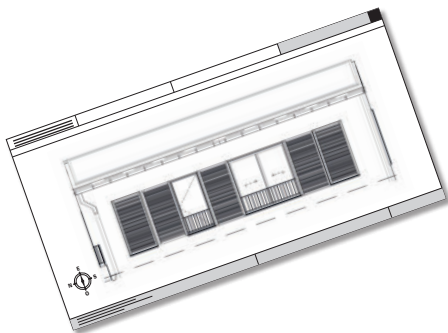
Les plans détaillés d'implantation des pare-soleil et les documents précisant les informations nécessaires à leur mise en œuvre doivent être disponibles.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle de document



EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



16

CONDITIONS DE CHANTIER

Les conditions de chantier doivent être satisfaisantes pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre (accès, espace de stockage, installation d'échaffaudages, levage, ...).

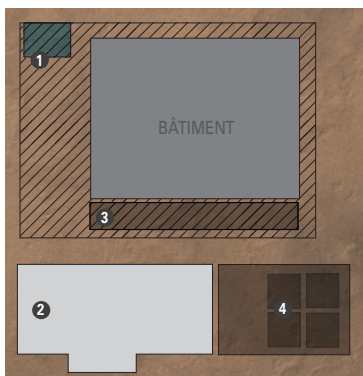
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site

- 1 Alimentation électrique
- 2 Voie de roulement stabilisée pour engin de levage
- 3 Pose d'un échaffaudage
- 4 Stockage des matériaux sur palettes et déchets



POINTS DE VIGILANCE

La distance par rapport à une éventuelle ligne électrique existante doit notamment être vérifiée.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

- 🛡 Sécurité
- 🛋 Confort
- 📶 Performances
- 🕒 Durée de vie
- 🔧 Autre



17

INTERFACE ENTRE INTERVENANTS

Les limites de prestations entre intervenants (titulaires gros œuvre, menuiseries, façade et pare-soleil) doivent être bien décrites dans le CCTP du marché.

Mode de contrôle :



Mesure

Contrôle de document



POINTS DE VIGILANCE

Une bonne coordination est indispensable (ex : le nombre et la position des fixations doivent être pris en compte pour l'installation du complexe de façade).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre

TRAVAUX



PHASE 3 ☒ ☒ ☐ ☐



CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

18

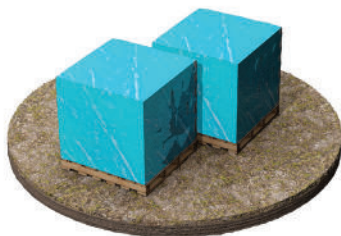
 TRANSPORT
ET STOCKAGE

Les pare-soleil doivent être transportés de manière à éviter l'entrechoquement des éléments entre eux et le stockage sur site respecte les prescriptions du fabricant.

Mode de
contrôle :

Visuel

Contrôle sur site

POINTS DE
VIGILANCE

Stockage à l'abri des intempéries et des projections, sans contact direct avec le sol.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

**Impact
principal
du défaut**

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie**
- Autre

19 IMPLANTATION

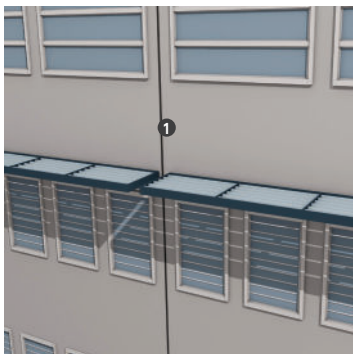
Aucun éléments non prévus lors de la conception ne doit gêner l'installation des pare-soleil (descente d'eaux pluviales, joint parasismique, ...).

Mode de
contrôle :



Visual

Contrôle sur site



① Joint parasismique



POINTS DE VIGILANCE

En cas de contrainte, modifier les pare-soleil et révérier tous les points relatifs au dimensionnement.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut



 Sécurité

 Confort

Performances



🕒 **Durée de vie**



Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

20 VÉRIFICATION DES PARE-SOLEIL

Dans le cas de pare-soleil préfabriqués, ils doivent être en bon état et correspondre aux dimensions prévues sur les plans.

Mode de
contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE
VIGILANCE

Les pare-soleil doivent être positionnés à l'endroit défini lors de la phase de conception.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances**
- Durée de vie
- Autre



21

FIXATION

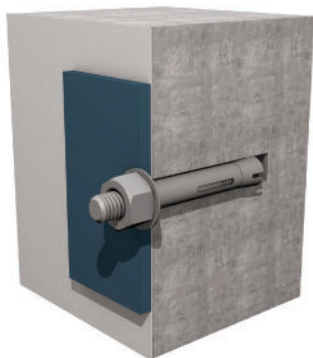
Les fixations, vis, chevilles et autres éléments utilisés doivent correspondre à ce qui est préconisé dans les documents du fabricant et dans la note de calcul.

Mode de
contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre



CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

22 FIXATION

L'ancrage doit être effectué sur la structure porteuse dans une zone apte à résister aux efforts transmis par l'appareil de liaison.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE
VIGILANCE

Ne jamais fixer directement sur une menuiserie ou un bardage. Sur un support béton le perçage ne doit pas endommager les armatures existantes.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact
principal
du défaut



Sécurité



Confort



Performances



Durée de vie



Autre

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION



PHASE 4 ☒ ☒ ☒ ☐

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

23 CONFORMITÉ DES PARE-SOLEIL

Les pare-soleil posés doivent correspondre à ceux prévus en conception (dimensions, position par rapport à la fenêtre, débords, ...) et il ne manque aucun élément.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Le pare-soleil peut être légèrement différent selon le type de fenêtre et l'orientation. S'assurer qu'il s'agit bien de celui de la fenêtre en question.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



24 ETAT DES PARE-SOLEIL

Les pare-soleil posés doivent être en bon état général.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

Il n'y a pas de dégradation de la protection contre la corrosion.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

25 CONFORMITÉ DU MONTAGE

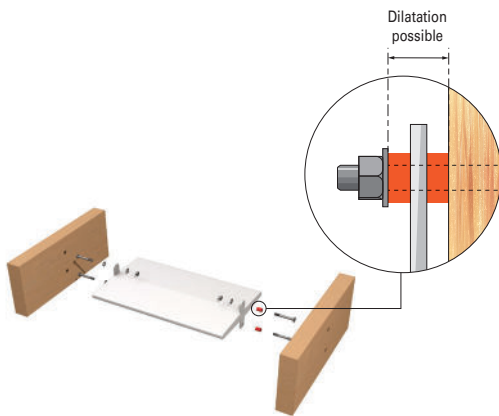
Les systèmes permettant la déformation des éléments liée à la chaleur prévus dans la documentation du fabricant (entretoise de dilatation,...) doivent avoir été mis en œuvre.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

L'aluminium possède un coefficient de dilatation thermique 2 fois supérieur à celui de l'acier et du béton.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



Majeure



MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

- 🛡️ Sécurité
- 🛋️ Confort
- 📊 Performances
- 🕒 **Durée de vie**
- 🏠 Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTALAUX

27 EFFICACITÉ DES PARE-SOLEIL

L'ombre portée de chaque pare-soleil doit permettre de bien protéger la fenêtre aux heures d'exposition de la façade.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur site



POINTS DE VIGILANCE

En cas de défaut important, ajuster la position et les réglages du pare-soleil ou compléter avec une protection supplémentaire.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :



MAJEURE



mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT AU SUD

1 Sur la façade Sud, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,1. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT AU NORD

2 Sur la façade Nord, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,7. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT EST ET OUEST

3 Sur les façades Est et Ouest, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 1. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT

4 Le pare-soleil horizontal doit déborder au-delà des limites de la fenêtre de chaque côté d'au moins 0,5 x la hauteur de la fenêtre. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

5 La position du pare-soleil ne doit pas entrer en conflit avec des éléments prévus ou existants sur la façade (canalisations, réseaux de fluide frigorigène, ...). ☐ ☐ ☐

COULEUR

6 Les pare-soleil sélectionnés doivent être de couleur claire. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT PAR RAPPORT AU VENT

7 Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil au vent en suivant la NF EN 1991-1-4 et son annexe nationale. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

VARIATIONS DIMENSIONNELLES

8 Les systèmes de fixation prévus doivent supporter les variations dimensionnelles liées à la température (dilatation ou contraction). ☐ ☐ ☐

DIAGNOSTIC EXISTANT

9 En rénovation, un diagnostic technique doit valider la capacité du bâtiment existant à supporter les reports de charge des pare-soleil envisagés. ☐ ☐ ☐

ÉTANCHÉITÉ À L'EAU

10 Pour les pare-soleil horizontaux pleins, l'évacuation des eaux de pluie doit être prévue par une pente suffisante et des exutoires. ☐ ☐ ☐

PRÉPARATION DE CHANTIER

URBANISME

11 Une autorisation d'urbanisme doit avoir été obtenue pour les travaux de mise en place des pare-soleil validés en fin de conception. ☐ ☐ ☐

MATÉRIAUX

12 Les éléments métalliques qui composent les pare-soleil doivent disposer d'un traitement spécifique pour résister à la corrosion en climat tropical. ☐ ☐ ☐

13 Les éléments en bois du pare-soleil doivent être au minimum de classe 4 et présenter une résistance aux termites. ☐ ☐ ☐

VÉRIFICATION DU SUPPORT

14 L'état du support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil doit être vérifié et ne pas présenter d'irrégularités. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

15 Les plans détaillés d'implantation des pare-soleil et les documents précisant les informations nécessaires à leur mise en œuvre doivent être disponibles. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONDITIONS DE CHANTIER

16 Les conditions de chantier doivent être satisfaisantes pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre (accès, espace de stockage, installation d'échafaudages, levage, ...). ☐ ☐ ☐

INTERFACE ENTRE INTERVENANTS

17 Les limites de prestations entre intervenants (titulaires gros œuvre, menuiseries, façade et pare-soleil) doivent être bien décrites dans le CCTP du marché. ☐ ☐ ☐

TRAVAUX

TRANSPORT ET STOCKAGE

18 Les pare-soleil doivent être transportés de manière à éviter l'entrechoquement des éléments entre eux et le stockage sur site respecte les prescriptions du fabricant. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

19 Aucun éléments non prévus lors de la conception ne doit gêner l'installation des pare-soleil (descente d'eaux pluviales, joint parasismique, ...). ☐ ☐ ☐

VÉRIFICATION DES PARE-SOLEIL

20 Dans le cas de pare-soleil préfabriqués, ils doivent être en bon état et correspondre aux dimensions prévues sur les plans. ☐ ☐ ☐

FIXATION

21 Les fixations, vis, chevilles et autres éléments utilisés doivent correspondre à ce qui est préconisé dans les documents du fabricant et dans la note de calcul. ☐ ☐ ☐

22 L'ancrage doit être effectué sur la structure porteuse dans une zone apte à résister aux efforts transmis par l'appareil de liaison. ☐ ☐ ☐

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

CONFORMITÉ
DES
PARE-SOLEIL

23

Les pare-soleil posés doivent correspondre à ceux prévus en conception (dimensions, position par rapport à la fenêtre, débords, ...) et il ne manque aucun élément.



ÉTAT DES
PARE-SOLEIL

24

Les pare-soleil posés doivent être en bon état général.



CONFORMITÉ
DU MONTAGE

25

Les systèmes permettant la déformation des éléments liée à la chaleur prévus dans la documentation du fabricant (entretoise de dilatation,...) doivent avoir été mis en œuvre.



CONFOR-
MITÉ DES
FIXATIONS

26

Les fixations des pare-soleils ne doivent pas avoir détérioré l'étanchéité à l'eau de la façade.



EFFICACITÉ
DES
PARE-SOLEIL

27

L'ombre portée de chaque pare-soleil doit permettre de bien protéger la fenêtre aux heures d'exposition de la façade.



FICHE D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTAUX, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : ____ / ____ / ____

Entreprise : _____

Tél. : _____

Email : _____

Informations chantier

Client : _____

Adresse : _____

Intervenant chantier

Tél. : _____

Nom : _____

Prénom : _____



Commentaires

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT AU SUD

1 Sur la façade Sud, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,1. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT AU NORD

2 Sur la façade Nord, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,7. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT EST ET OUEST

3 Sur les façades Est et Ouest, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 1. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT

4 Le pare-soleil horizontal doit déborder au-delà des limites de la fenêtre de chaque côté d'au moins 0,5 x la hauteur de la fenêtre. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

5 La position du pare-soleil ne doit pas entrer en conflit avec des éléments prévus ou existants sur la façade (canalisations, réseaux de fluide frigorigène, ...). ☐ ☐ ☐

COULEUR

6 Les pare-soleil sélectionnés doivent être de couleur claire. ☐ ☐ ☐

DIMENSIONNEMENT PAR RAPPORT AU VENT

7 Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil au vent en suivant la NF EN 1991-1-4 et son annexe nationale. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

VARIATIONS DIMENSIONNELLES

8 Les systèmes de fixation prévus doivent supporter les variations dimensionnelles liées à la température (dilatation ou contraction). ☐ ☐ ☐

DIAGNOSTIC EXISTANT

9 En rénovation, un diagnostic technique doit valider la capacité du bâtiment existant à supporter les reports de charge des pare-soleil envisagés. ☐ ☐ ☐

ÉTANCHÉITÉ À L'EAU

10 Pour les pare-soleil horizontaux pleins, l'évacuation des eaux de pluie doit être prévue par une pente suffisante et des exutoires. ☐ ☐ ☐

PRÉPARATION DE CHANTIER

URBANISME

11 Une autorisation d'urbanisme doit avoir été obtenue pour les travaux de mise en place des pare-soleil validés en fin de conception. ☐ ☐ ☐

MATÉRIAUX

12 Les éléments métalliques qui composent les pare-soleil doivent disposer d'un traitement spécifique pour résister à la corrosion en climat tropical. ☐ ☐ ☐

13 Les éléments en bois du pare-soleil doivent être au minimum de classe 4 et présenter une résistance aux termites. ☐ ☐ ☐

VÉRIFICATION DU SUPPORT

14 L'état du support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil doit être vérifié et ne pas présenter d'irrégularités. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

15 Les plans détaillés d'implantation des pare-soleil et les documents précisant les informations nécessaires à leur mise en œuvre doivent être disponibles. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONDITIONS DE CHANTIER

16 Les conditions de chantier doivent être satisfaisantes pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre (accès, espace de stockage, installation d'échafaudages, levage, ...). ☐ ☐ ☐

INTERFACE ENTRE INTERVENANTS

17 Les limites de prestations entre intervenants (titulaires gros œuvre, menuiseries, façade et pare-soleil) doivent être bien décrites dans le CCTP du marché. ☐ ☐ ☐

TRAVAUX

TRANSPORT ET STOCKAGE

18 Les pare-soleil doivent être transportés de manière à éviter l'entrechoquement des éléments entre eux et le stockage sur site respecte les prescriptions du fabricant. ☐ ☐ ☐

IMPLANTATION

19 Aucun éléments non prévus lors de la conception ne doit gêner l'installation des pare-soleil (descente d'eaux pluviales, joint parasismique, ...). ☐ ☐ ☐

VÉRIFICATION DES PARE-SOLEIL

20 Dans le cas de pare-soleil préfabriqués, ils doivent être en bon état et correspondre aux dimensions prévues sur les plans. ☐ ☐ ☐

FIXATION

21 Les fixations, vis, chevilles et autres éléments utilisés doivent correspondre à ce qui est préconisé dans les documents du fabricant et dans la note de calcul. ☐ ☐ ☐

22 L'ancrage doit être effectué sur la structure porteuse dans une zone apte à résister aux efforts transmis par l'appareil de liaison. ☐ ☐ ☐

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

CONFORMITÉ
DES
PARE-SOLEIL

23

Les pare-soleil posés doivent correspondre à ceux prévus en conception (dimensions, position par rapport à la fenêtre, débords, ...) et il ne manque aucun élément.



ÉTAT DES
PARE-SOLEIL

24

Les pare-soleil posés doivent être en bon état général.



CONFORMITÉ
DU MONTAGE

25

Les systèmes permettant la déformation des éléments liée à la chaleur prévus dans la documentation du fabricant (entretoise de dilatation,...) doivent avoir été mis en œuvre.



CONFOR-
MITÉ DES
FIXATIONS

26

Les fixations des pare-soleils ne doivent pas avoir détérioré l'étanchéité à l'eau de la façade.



EFFICACITÉ
DES
PARE-SOLEIL

27

L'ombre portée de chaque pare-soleil doit permettre de bien protéger la fenêtre aux heures d'exposition de la façade.



FICHE D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTAUX, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : ____ / ____ / ____

Entreprise : _____

Tél. : _____

Email : _____

Informations chantier

Client : _____

Adresse : _____

Intervenant chantier

Tél. : _____

Nom : _____

Prénom : _____



Commentaires

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONCEPTION		
DIMENSIONNEMENT AU SUD	1	Sur la façade Sud, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,1. ☐ ☐ ☐
DIMENSIONNEMENT AU NORD	2	Sur la façade Nord, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,7. ☐ ☐ ☐
DIMENSIONNEMENT EST ET OUEST	3	Sur les façades Est et Ouest, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 1. ☐ ☐ ☐
DIMENSIONNEMENT	4	Le pare-soleil horizontal doit déborder au-delà des limites de la fenêtre de chaque côté d'au moins 0,5 x la hauteur de la fenêtre. ☐ ☐ ☐
IMPLANTATION	5	La position du pare-soleil ne doit pas entrer en conflit avec des éléments prévus ou existants sur la façade (canalisations, réseaux de fluide frigorigène, ...). ☐ ☐ ☐
COULEUR	6	Les pare-soleil sélectionnés doivent être de couleur claire. ☐ ☐ ☐
DIMENSIONNEMENT PAR RAPPORT AU VENT	7	Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil au vent en suivant la NF EN 1991-1-4 et son annexe nationale. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

VARIATIONS DIMENSIONNELLES	8	Les systèmes de fixation prévus doivent supporter les variations dimensionnelles liées à la température (dilatation ou contraction). ☐ ☐ ☐
DIAGNOSTIC EXISTANT	9	En rénovation, un diagnostic technique doit valider la capacité du bâtiment existant à supporter les reports de charge des pare-soleil envisagés. ☐ ☐ ☐
ÉTANCHÉITÉ À L'EAU	10	Pour les pare-soleil horizontaux pleins, l'évacuation des eaux de pluie doit être prévue par une pente suffisante et des exutoires. ☐ ☐ ☐
PRÉPARATION DE CHANTIER		
URBANISME	11	Une autorisation d'urbanisme doit avoir été obtenue pour les travaux de mise en place des pare-soleil validés en fin de conception. ☐ ☐ ☐
MATÉRIAUX	12	Les éléments métalliques qui composent les pare-soleil doivent disposer d'un traitement spécifique pour résister à la corrosion en climat tropical. ☐ ☐ ☐
	13	Les éléments en bois du pare-soleil doivent être au minimum de classe 4 et présenter une résistance aux termites. ☐ ☐ ☐
VÉRIFICATION DU SUPPORT	14	L'état du support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil doit être vérifié et ne pas présenter d'irrégularités. ☐ ☐ ☐
IMPLANTATION	15	Les plans détaillés d'implantation des pare-soleil et les documents précisant les informations nécessaires à leur mise en œuvre doivent être disponibles. ☐ ☐ ☐

✓ conforme ✗ non-conformité ○ sans objet

CONDITIONS DE CHANTIER	16	Les conditions de chantier doivent être satisfaisantes pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre (accès, espace de stockage, installation d'échafaudages, levage, ...). ☐ ☐ ☐
INTERFACE ENTRE INTERVENANTS	17	Les limites de prestations entre intervenants (titulaires gros œuvre, menuiseries, façade et pare-soleil) doivent être bien décrites dans le CCTP du marché. ☐ ☐ ☐
TRAVAUX		
TRANSPORT ET STOCKAGE	18	Les pare-soleil doivent être transportés de manière à éviter l'entrechoquement des éléments entre eux et le stockage sur site respecte les prescriptions du fabricant. ☐ ☐ ☐
IMPLANTATION	19	Aucun éléments non prévus lors de la conception ne doit gêner l'installation des pare-soleil (descente d'eaux pluviales, joint parasismique, ...). ☐ ☐ ☐
VÉRIFICATION DES PARE-SOLEIL	20	Dans le cas de pare-soleil préfabriqués, ils doivent être en bon état et correspondre aux dimensions prévues sur les plans. ☐ ☐ ☐
FIXATION	21	Les fixations, vis, chevilles et autres éléments utilisés doivent correspondre à ce qui est préconisé dans les documents du fabricant et dans la note de calcul. ☐ ☐ ☐
	22	L'ancrage doit être effectué sur la structure porteuse dans une zone apte à résister aux efforts transmis par l'appareil de liaison. ☐ ☐ ☐

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

CONFORMITÉ
DES
PARE-SOLEIL

23

Les pare-soleil posés doivent correspondre à ceux prévus en conception (dimensions, position par rapport à la fenêtre, débords, ...) et il ne manque aucun élément.



ÉTAT DES
PARE-SOLEIL

24

Les pare-soleil posés doivent être en bon état général.



CONFORMITÉ
DU MONTAGE

25

Les systèmes permettant la déformation des éléments liée à la chaleur prévus dans la documentation du fabricant (entretoise de dilatation,...) doivent avoir été mis en œuvre.



CONFOR-
MITÉ DES
FIXATIONS

26

Les fixations des pare-soleils ne doivent pas avoir détérioré l'étanchéité à l'eau de la façade.



EFFICACITÉ
DES
PARE-SOLEIL

27

L'ombre portée de chaque pare-soleil doit permettre de bien protéger la fenêtre aux heures d'exposition de la façade.



FICHE D'AUTOCONTRÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTAUX, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : ____ / ____ / ____

Entreprise : _____

Tél. : _____

Email : _____

Informations chantier

Client : _____

Adresse : _____

Intervenant chantier

Tél. : _____

Nom : _____

Prénom : _____



Commentaires

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____

Point N° : _____



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

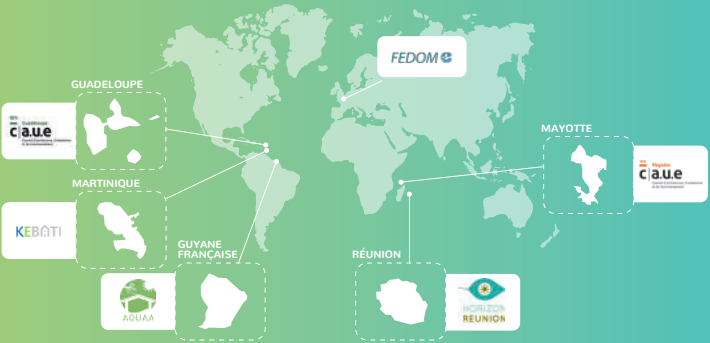
www.pergola-outremer.fr



Ce calepin d'auto-contrôle est à destination des professionnels, il a pour objectif de proposer un outil pratique et opérationnel pour améliorer les pratiques et la qualité de la construction ultramarine. Il décrit et illustre chaque point d'autocontrôle d'un élément technique installé sur chantier.

Des fiches synthétiques d'autocontrôle détachables sont disponibles en fin de calepin pour faciliter leur utilisation sur terrain.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME OMBREE



Piloté par :



Financé par :

